



Communiqué de presse

Date

16.07.2009

La COMCO ouvre une enquête dans le secteur des cartes de crédit

La COMCO examine une seconde fois les « Interchange Fees » convenues multilatéralement pour les transactions par cartes de crédit en Suisse dans le cadre des systèmes de cartes de crédit de Visa et MasterCard.

Une première enquête de la COMCO s'est terminée en décembre 2005 avec l'engagement des parties de réduire les Interchange Fees. Cet engagement s'est concrétisé par un accord amiable qui est limité à 4 ans. Avec la présente enquête, l'on veut examiner si les résultats obtenus à l'époque sont encore valables et si l'accord amiable doit être reconduit ou une autre solution doit être préférée.

Contacts / Renseignements:

Dr Olivier Schaller

031 322 21 23
079 642 62 88

olivier.schaller@weko.admin.ch